



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DCPPAT

**Arrêté portant organisation des services de la préfecture  
de la Loire-Atlantique et répartition des attributions entre ses services**

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

**VU** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret n°2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

**VU** la directive nationale d'orientation des préfectures et sous-préfectures 2016-2018 du 25 février 2016 ;

**VU** la circulaire du 8 juillet 2016 relative aux organisations cibles des préfectures ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2012-285-0009 du 11 octobre 2012 portant création du service interministériel départemental des services d'information et de communication ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2020, portant organisation des services de la préfecture de la Loire-Atlantique et répartition des attributions entre ses services ;

**VU** l'avis du conseil social de l'administration du 24 avril 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la création du secrétariat général commun, chargé d'assurer le soutien de la préfecture à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

# ARRÊTE

## **ARTICLE 1**

Les services de la préfecture de la Loire-Atlantique et les sous-préfets placés sous l'autorité du préfet sont les suivants :

- le cabinet du préfet
- le secrétariat général
- la sous-préfecture de Saint-Nazaire
- la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis
- le pôle d'appui juridique
- le centre d'expertise et de ressources des titres « échange des permis de conduire étrangers »
- la plate-forme CHORUS régionale
- Le pôle médico-social

Le présent arrêté définit les services et les missions de la préfecture du département de la Loire-Atlantique et précise, en tant que de besoin, leurs relations fonctionnelles avec les autres services de l'administration préfectorale.

## **ARTICLE 2**

Le cabinet de la préfecture assure les fonctions de sécurité des populations, de gestion des événements d'ordre public, des politiques de sécurité, d'organisation de la permanence de l'autorité, de communication de l'État, de protocole et de représentation de l'État.

Il est placé sous l'autorité d'un sous-préfet, directeur de cabinet. Un directeur adjoint de cabinet, le seconde.

Il comprend :

- Le service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC)
- Le bureau de l'ordre public et des politiques de sécurité (BOPPS)
- Le bureau du cabinet et de la représentation de l'État (BCRE)
- Le service des polices administratives de sécurité (SPAS)
- Le service régional de communication interministérielle (SRCI)
- Le chargé de mission gens du voyage – Roms
- Le chargé de mission radicalisation

Le cabinet assure les missions et attributions suivantes :

- Secrétariat du directeur de cabinet et directeur adjoint de cabinet
- Relations avec l'agence régionale de santé dans le cadre de la permanence de soins et des hospitalisations sans consentement
- Déplacements du corps préfectoral

De manière spécifique, le secrétariat particulier du préfet est placé directement sous l'autorité du préfet.

### **1/ Bureau du cabinet et de la représentation de l'Etat**

- Élections (suivi politique, prévision et analyse, centralisation des résultats)
- Organisation des déplacements officiels des ministres ou du Président de la République

- Affaires réservées (audiences, interventions sensibles)
- Cérémonies publiques et fêtes patriotiques, protocole
- Enquêtes administratives
- Chancellerie et médailles
- Suivi de la messagerie RESCOM
- Cellule coordination, secrétariat pour le cabinet : courrier et fournitures
- Gestion de la mission huissier
- Centralisation des avis d'opportunité

## **2/ Bureau de l'ordre public et des politiques de sécurité**

- Maintien de l'ordre public (manifestations sociales, rave parties, demandes de forces mobiles, Sentinelle, expulsions, arrêtés ordre public et palpation, mandats de dissipation...)
- Animation départementale de la politique de lutte contre la délinquance (état-major de sécurité, CODAF, comités « police de sécurité du quotidien », sous-commission départementale pour la sécurité publique)
- Prévention de la délinquance : contrat local de sécurité, conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, conseil départemental de prévention, fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
- Organisation des réunions de police et analyse statistique de la délinquance
- Traitement des interventions relatives à la sécurité et des « enquêtes police-gendarmerie »
- Correspondant de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives (MILDECA) : mise en œuvre des orientations nationales et locales, conseil et partenariat, suivi budgétaire
- Coordination sécurité routière : prévention, statistiques accidentologie et contrôle-sanction, suivi budgétaire ; mise en place d'un plan de contrôles de sécurité routière à côté du PDASR
- Missions de proximité liées aux droits à conduire :
  - Gestion des droits à conduire (suspensions, rétentions, archives, centres de sensibilisation, SNPC)
  - Commissions médicales
  - Gestion des déclarations des médecins psychologues
  - Agrément des médecins permis de conduire
  - Agrément des centres de sensibilisation
  - Agrément des installations de fourrières
  - Agrément des garagistes dépanneurs en Pays de la Loire
  - Attestations aptitude médicale (taxis, ambulances)
  - Immobilisation et mise en fourrière des véhicules
  - Gestion du dispositif « éthylotest anti-démarrage »
  - Gestion des recours gracieux et du contentieux relatifs aux droits à conduire

## **3/ Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC)**

### **Pilotage et coordination des politiques et actions de sécurité civile**

- Responsabilité des dispositifs d'alerte (suivi du système d'alerte des populations - SAIP), de préparation et de gestion opérationnelle des crises
- Coordination du réseau des acteurs de la sécurité civile
- Élaboration, actualisation et mise en œuvre des plans ORSEC « dispositions générales », « dispositions particulières » : ORSEC départemental, NOVI, plans particuliers d'intervention (PPI SEVESO), POLMAR, Epizootie, Inondations, crises sanitaires,
- Instruction et suivi des grands événements du département
- Déploiement des dispositifs d'aide aux victimes d'événements majeurs (CLAV)
- Plans de sûreté des infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires
- Sécurité des sites des secteurs d'activité d'importance vitale



- Préparation, conduite des exercices et suivi des retours d'expérience
- Veille et maintenance des équipements et procédures du centre opérationnel départemental (COD)
- Gestion des crises (armement COD, PCO et armement de la CIP)
- Gestion des habilitations des personnels et accès aux informations classifiées et de la messagerie classifiée
- Mise en œuvre du plan VIGIPIRATE
- Instruction des dossiers de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (ICAT NAT)
- Diffusion de l'information préventive sur les risques majeurs
- Accompagnement des communes dans l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS)
- Sécurité économique pour le département de la Loire-Atlantique

#### **4/ Service régional de communication interministérielle**

- Pilotage et coordination de la communication interministérielle à l'échelon départemental et régional
- Organisation de la politique de communication et mise en œuvre du plan de communication
- Gestion et suivi des sollicitations de la presse, en lien avec les services départementaux et régionaux
- Veille médiatique
- Suivi éditorial et pilotage des sites internet de l'État en Loire-Atlantique et en Pays de la Loire
- Animation et veille sur les réseaux sociaux
- Conception de supports et campagnes de communication
- Animation du réseau des chargés de communication des services de l'État en région et dans le département
- Conception et mise en œuvre d'opérations de relations presse : rédaction de communiqués et dossiers de presse sur la base des données transmises par les services, organisation des points presse, conférences et visites de presse
- Gestion de la couverture médiatique lors des déplacements officiels
- Préparation et gestion de la communication de crise
- Organisation des événements et/ou participation (journées du patrimoine, fête de la musique, tournages, etc)
- Pilotage ou participation à la mise en œuvre d'opérations de communication interministérielles
- Suivi des statistiques du site internet et des réseaux sociaux
- Gestion des relations avec les prestataires externes du domaine de la communication (graphistes, agences de communication institutionnelle ou événementielle) en lien avec les services du secrétariat général
- Gestion des abonnements (en lien avec le BOPPS)

#### **5/ Service des polices administratives de sécurité**

- Réglementation des établissements recevant du public (ERP) – Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité et sous-commissions spécialisées
- Réglementation aérienne
- Réglementation des manifestations sportives
- Réglementation des armes et des munitions
- Réglementation des explosifs et artifices de divertissement, agrément des artificiers
- Réglementation des activités privées de surveillance et de gardiennage (autorisations d'exercer des missions de surveillance sur la voie publique, acquisition et détentions d'armes)
- Réglementation des transports de fonds – Commission départementale de la sécurité des transports de fonds



- Agréments des gardes particuliers
- Habilitations et agréments individuels en matière de sûreté portuaire et aéroportuaire
- Police municipale : agréments des policiers municipaux, autorisation d'acquisition et de détention d'armes par les communes, ports d'armes des policiers municipaux
- Autorisations de circulation des petits trains touristiques, autorisation de lâchers de ballons et de lanternes
- Réglementation des débits de boissons, police des jeux (casinos), interdits de stade, commission vidéo-protection, suivi des conventions de coordination Etat-polices municipales

## **6/ Mission des cultes et de lutte contre la radicalisation**

- Pilotage de la prévention de la radicalisation
- Suivi des instances de concertation avec les cultes
- Suivi des dérives sectaires

## **7/ Mission gens du voyage/Roms**

- Suivi des gens du voyage (schéma départemental, préparation des passages estivaux)
- Suivi des Roms et des campements illicites

## **ARTICLE 3**

Le secrétariat général assiste le secrétaire général et le secrétaire général adjoint dans leurs fonctions de direction de la préfecture et d'animation des politiques publiques de l'État dans le département.

Sous l'autorité du secrétaire général, le sous-préfet secrétaire général adjoint est plus particulièrement en charge d'animer les politiques publiques :

- En faveur de l'accès au logement des personnes défavorisées
- De suivi des dispositifs d'hébergement
- De suivi de la lutte contre l'habitat indigne
- De suivi des expulsions locatives et de l'octroi du concours de la force publique dans l'arrondissement de Nantes
- De suivi de l'intégration des réfugiés. Elle anime et coordonne la stratégie régionale en matière d'asile et d'intégration

Le secrétariat général comprend les services suivants :

- La direction des migrations et de l'intégration
- La direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
- La direction de la citoyenneté et de la légalité
- La mission pour la politique de la ville, l'insertion économique et sociale et la politique d'intégration des réfugiés
- Le référent fraude départemental
- Le chargé de mission de l'arrondissement de Nantes

## **1/ Direction des migrations et de l'intégration**

Au titre de ses attributions relatives à l'immigration, à l'asile, à l'accueil et l'accompagnement des étrangers, cette direction met en œuvre la législation en matière d'entrée, de séjour et d'exercice d'une activité professionnelle en France des ressortissants étrangers et des mineurs non accompagnés. Elle participe à la lutte contre l'immigration illégale et la fraude documentaire intéressant les ressortissants étrangers, l'asile et l'intégration des populations immigrées.

Elle comprend :

### 1.1 Bureau du séjour

- Instruction des demandes de titres de séjour (dont les réfugiés)
- Délivrance des récépissés, autorisations provisoires de séjour et titres de séjour dans le cadre du guichet express
- Rédaction des décisions portant refus et obligation de quitter le territoire français relatives aux demandes de titre de séjour
- Gestion des recours gracieux
- Commission du titre de séjour
- Immigration économique
- Circulation trans-frontière (dont circulation pour étranger mineur pour les arrondissements de Nantes et de Châteaubriant-Ancenis)
- Consultations des employeurs
- Consultation du TGI et des organismes sociaux
- Traitement des demandes de titres de séjour des étrangers incarcérés
- Statistiques
- Mineurs non accompagnés

### 1.2 Bureau du contentieux et de l'éloignement

- Éloignement des étrangers en situation irrégulière (dont les ESI incarcérés et/ou radicalisés)
- Rétenion administrative et assignation à résidence
- Suivi des étrangers incarcérés
- Lutte contre l'immigration illégale
- Commission des expulsions
- Expulsions du territoire
- Contentieux de refus de séjour
- Contentieux de l'éloignement
- réadmission Schengen et Dublin

### 1.3 Bureau de l'asile, de l'intégration / Guichet unique de la demande d'asile (GUDA)

#### ■ Guichet unique asile

- Enregistrement des demandes d'asile pour les départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Vendée (délivrance des attestations de demandeur d'asile, et procédure de réadmission)

#### ■ Section asile

- Mesures d'éloignement des demandeurs d'asile déboutés
- Délivrance et renouvellement des attestations des demandeurs d'asile
- Analyse statistique
- Relation avec la direction territoriale de l'office français de l'immigration et de l'intégration

### 1.4 Bureau des naturalisations – plateforme régionale

#### ■ Plate-forme naturalisation

- Enregistrement, instruction, prise de décision et/ou avis et gestion des demandes de naturalisation (décret/déclaration) pour l'ensemble des départements de la région
- Organisation des cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française
- Analyse statistique interne et au niveau régional



- Notification des décrets rapportant et des décrets d'opposition à la nationalité française
- Relation avec la Sous-direction de l'accès à la nationalité française et le service central d'Etat-civil du Ministère des Affaires étrangères.

## **2/ Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial**

Elle assure la fonction transversale de coordination interministérielle (animation de la collégialité départementale, préparation des CAR, pré-CAR, rapport d'activités) et de suivi des politiques publiques. Elle déploie, en coordination avec les sous-préfectures et les services territoriaux de l'État, l'ingénierie territoriale permettant l'aboutissement des projets publics ou privés. Les missions liées à l'utilité publique et à l'environnement y sont rattachées. Enfin, elle est mise à disposition des sous-préfets de Châteaubriant-Ancenis et de Saint-Nazaire et leur assure un appui, en tant que de besoin, en vue de garantir un pilotage cohérent de l'action de l'État dans le département.

Elle comprend :

### **2.1 Bureau de la coordination et de l'animation interministérielle**

#### **■ Coordination interministérielle transversale et animation du pilotage des services de l'État dans le département**

- Animer la mise en œuvre de la feuille de route (animation de la gouvernance, des actions innovantes et des outils d'évaluation, communication)
- Animer les démarches prospectives
- Animer la collégialité départementale : organiser les réunions, les dossiers et les instances de pilotage transversal des services (CODIR, bilatérales, réunions thématiques, séminaires des services de l'État en Loire-Atlantique, ...)
- Assurer la visibilité et la valorisation des sujets et des dossiers portés par la direction
- Piloter les dossiers interministériels à enjeux sur le département
- Animation et pilotage de la communication interne et rédaction du rapport annuel d'activité des services de l'État en Loire-Atlantique
- Développement économique du territoire et suivi des politiques de l'emploi :
  - Animation territoriale et relations avec les acteurs économiques : pilotage du comité économique départemental, échanges réguliers avec les chambres consulaires et représentants des acteurs économiques, organisation de visites des membres du corps préfectoral...
  - Suivi et diffusion du plan et des dispositifs France 2030 et gestion de la communication départementale
  - Suivi et pilotage de la gouvernance des dispositifs territoriaux pour la réindustrialisation et le développement économique, en lien avec les sous-préfectures et la DDETS : territoires d'industrie, sites clés en main, politiques prioritaires du Gouvernement..- Suivi des entreprises en difficulté et participation à la cellule départementale des entreprises en difficulté, en lien avec la DRFIP 44
  - Suivi et participation aux instances de gouvernance de la politique de l'emploi : France Travail, CDEFOP, CLEFOP, groupe de travail économie dans le cadre des JOP- Suivi et coordination des dossiers économiques à enjeux sur le territoire
  - Suivi de la réglementation liée au Marché d'intérêt national
- Suivi des politiques en matière de santé
- Suivi des filières agricoles, maraîchage, agriculture et relations avec la chambre d'agriculture (hors tutelle administrative)

- Mission handicap :
  - Suivi de la politique du handicap en lien avec les instances nationales (SGCIH) et sa déclinaison départementale
  - Élaboration, suivi et animation du plan départemental du handicap
  - Coordination interministérielle des différentes mesures en lien avec les directions départementales interministérielles, la DT ARS et le DASEN
  - Participation aux différentes instances (COMEX MDPH, COTER 360, comité de suivi de l'école inclusive, comité de suivi de l'emploi accompagné)
- **Animation transversale des démarches de modernisation et d'évaluation de la performance des services dans la conduite des politiques publiques**
- Suivi départemental de la mise en œuvre du droit de dérogation et des sujets d'expérimentation
- Réflexion sur la mise en place d'indicateurs d'impact des politiques publiques
- Suivi des politiques prioritaires dans le département
- Mise en place d'actions de modernisation de l'action publique et déploiement d'outils collaboratifs au sein des services de l'État
- Rôle d'administrateur départemental « OSMOSE », notamment dans le cadre de la déclinaison de la feuille de route numérique régionale
- **Fonctionnement de l'Administration de l'État**
- Suivi des agendas du corps préfectoral et avis d'opportunité sur les représentations : rédaction des avis d'opportunité, des éléments de langages, gestion des interventions ; assurer les interactions avec le service de la coordination du SGAR
- Suivi des évolutions réglementaires impactant l'organisation et / ou les missions des services de l'État (ex : arrêtés préfectoraux d'organisation des services, réforme de l'administration territoriale, ...),
- Délégations de signature du préfet (administratives et ordonnancement secondaire), délégations de pouvoir, conventions de délégation de gestion, suppléances préfectorales
- Organiser la parution du recueil des actes administratifs de l'État en Loire-Atlantique,
- Superviser la préparation du courrier réservé du préfet,
- Coordination des mises en signature émanant des services de l'État
- Suivi des interventions
- Pilotage des missions d'inspection concernant les services de l'État dans le département
- Suivi et pilotage des dossiers immobiliers signalés de l'Etat en Loire-Atlantique

## 2.2 Bureau des stratégies territoriales et de l'appui territorial

- **Pôle soutien à l'investissement territorial**
- Animation territoriale départementale déploiement de l'ingénierie territoriale en faveur des collectivités locales (ingénierie territoriale) :
  - Accompagnement financier des grands dossiers d'équipement structurants du département
- Politiques d'intervention de l'État au soutien de l'investissement local et des politiques publiques gérées (hors politiques sectorielles confiées à d'autres services) :
  - Suivi et gestion des appels à projets et subventions de l'État (programmation et ordonnancement DETR, Réserve parlementaire, DSIL, DSID, FNADT, fonds charbon),
  - Coordination avec les sous-préfectures, accompagnement au montage des dossiers des acteurs locaux, organisation de la commission départementale compétente en matière de DETR
  - Suivi des engagements financiers de l'État



- Fonds vert : gestion des mesures départements, pilotage comité départemental de programmation et préparation des décisions d'engagement et de paiement
- Suivi et coordination des dispositifs de soutien de l'État (sport, monuments historiques, appels à projets), représentation du niveau départemental aux commissions d'attribution de subventions DGD bibliothèques, monuments historiques
- Actions de communication sur l'ensemble de ces missions

#### ■ Pôle développement durable et mobilités

- Gestion de l'eau, paysages et biodiversité :
  - Politiques de gestion durable de l'eau :
    - ◆ Procédure schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), renouvellement de la composition et participation aux CLE
    - ◆ Accompagnement des acteurs (ex : comité départemental de l'eau),
    - ◆ Participation aux instances en matière de politique de gestion de l'eau : gestion, sécheresse, risque inondation, sécurisation...
    - ◆ Participation aux réunions de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), stratégie et suivi des travaux ; organisation de la réunion annuelle « MISEN stratégique »
  - Politiques en faveur de la préservation et de la protection de la biodiversité, de l'environnement et des paysages : réserves naturelles, suivi des sites natura 2000, comité scientifique de l'estuaire de la Loire, aires protégées, démarches PNR, RNR, politiques en faveur de la préservation de la biodiversité :
    - ◆ Secrétariat des commissions des sites et paysages (CDNPS) : formations sites et paysages, nature, publicité
    - ◆ Secrétariat d'instances de concertation : comité consultatif de Grand lieu, et comité de suivi des niveaux d'eau de Grand-Lieu
  - Occupation du domaine public, gestion du domaine public maritime (DPM)
  - Agrément et habilitation des associations de protection de l'environnement et des associations locales d'usagers
  - Instruction des plans d'exposition au bruit (PEB), plans de gêne sonore (PGS)
- Infrastructures aéroportuaires, routières, ferroviaires, portuaires :
  - Projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique, secrétariat des instances de gouvernance du projet, et accompagnement des territoires impactés : comité aéroport, Commission consultative de l'environnement, Commission consultative des aides aux riverains , copil dédiés
  - Groupement d'intérêt public Fonds de compensation Nantes-Atlantique : gouvernance, fonctionnement administratif et comptable
  - Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMSN) : suivi institutionnel du conseil de développement et de la commission des investissements
  - Suivi des dossiers d'infrastructures et mobilité ( périphérique, serm, ...)
- Planification territoriale, logement et urbanisme :
  - Suivi des dossiers d'urbanisme plan locaux d'urbanisme (PLU), schéma de cohérence territoriale (SCOT), zones d'aménagement concerté (ZAC)
  - Suivi des dossiers de secteurs sauvegardés (AVAP, PSMV, SPR), sites classés (instructions des autorisations de travaux)
  - Suivi des politiques en faveur du logement (accès et construction) en lien avec les directions départementales et les sous-préfets d'arrondissements

#### Missions :

##### - Qualité des services publics et égalité des territoires

- Animation des politiques en faveur de l'accès aux services publics :

- Territorialisation des politiques de santé : suivi et élaboration des contrats de territoire, relations avec la DT-ARS, participation au CATS
  - Suivi des politiques publiques liées à l'organisation, à la qualité et l'accès aux services publics en lien avec le sous-préfet référent départemental : organisation du comité départemental des services publics, élaboration et suivi du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
  - Pilotage du programme France services
  - Commission départementale de présence postale territoriale
- Déploiement des politiques publiques liées au numérique : inclusion numérique, téléphonie mobile et fibre (développement du numérique et du très haut débit, zones blanches, France numérique ensemble...) Animation des politiques en faveur de la ruralité :
    - Suivi du programme France ruralités et son déploiement en Loire-Atlantique sous l'autorité du sous-préfet référent départemental, organisation du comité départemental aux ruralités, Villages d'avenir
    - Commerce rural, économie sociale et solidaire
    - Tiers lieux
    - Organisation de webinaires d'informations à destination des collectivités

#### **- Territorialisation des politiques publiques en faveur des collectivités :**

- Animation départementale des politiques publiques de l'Etat :
  - Organisation de l'offre de service de l'administration territoriale de l'État (animation du réseau, sous-préfectures), comité départemental, animation territoriale
  - Organisation du comité local de cohésion territoriale (CLCT) et suivi de la feuille de route de l'ANCT dans le département, appui au corps préfectoral dans sa fonction de délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires
  - Actions de communication sur l'ensemble de ces missions
- Contractualisation avec les territoires (hors France ruralités et hors politique de la ville) :
  - Mise en œuvre et suivi des politiques contractuelles avec les collectivités territoriales et coordination départementale de ce suivi avec les services de l'État et les sous-préfectures
  - Contribution aux contrats État-région et suivi des opérations inscrites (participation aux comités techniques, articulation avec le SGAR)
  - Suivi de la territorialisation des programmes de l'ANCT déployés vers les territoires et de la feuille de route ANCT dans le département : Petite ville de demain, Action cœur de ville, etc.
  - Suivi de toutes les contractualisations impactant le développement territorial

### **2.3 Bureau de l'accompagnement à la transition écologique et des procédures environnementales**

#### **■ Transitions et changement climatique**

- Référent départemental de la déclinaison locale de la planification écologique (pilotage de la gouvernance, coordination des services et des acteurs)
- Pilotage et suivi du développement des énergies renouvelables à l'échelle départementale, notamment la déclinaison de la planification des zones d'accélération des énergies renouvelable à l'échelle départementale
- Suivi de la stratégie départementale d'adaptation au changement climatique
- Dossier "Éolien en mer" : Suivi des projets – prise d'arrêtés
- Secrétariat de la conférence départementale des investissements électriques ( NOME), crédits FACE



## ■ Pôle Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Pilotage et coordination des procédures dans les domaines suivants :

- Volet ICPE régime autorisation – enregistrement – déclaration
  - ICPE industrielles – agricoles - carrières : organisation de réunions et comité des procédures - instruction et enquête publique – conseil aux porteurs de projets et collectivités – suivi des plaintes et recours gracieux – contradictoire et prise d'arrêtés
  - Site SEVESO : organisation de réunions et comité des procédures - instruction – enquête publique – conseil aux porteurs de projets et collectivités - suivi des plaintes et recours gracieux – contradictoire et prise d'arrêtés
  - Énergies renouvelables – éolien – méthanisation – photovoltaïque : organisation de réunions et comité des procédures - instruction et enquête publique – conseil aux porteurs de projets et collectivités - suivi des plaintes et recours gracieux – contradictoire et prise d'arrêtés
  - Décision cas par cas ESSOC : publication des dossiers – mise en signature – notification – publicité
  - Procédures plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
  - Installations relevant du code minier : dossiers anciens sites miniers, permis exclusif terrestre
  - Suivi des plaintes et interventions
- Diverses procédures
  - Véhicules hors d'usage (VHU) : instruction et suivi des dossiers
  - Amende administrative canalisations : mise en œuvre de la réforme anti-endommagement
  - Dérogations espèces protégées : mise en signature – notification – publicité
  - Autorisation d'ouverture et certificats de capacité pour l'élevage, la vente ou le transit de gibiers
  - Activité de transport par route de déchets : instruction des dossiers
  - Activité de négoce et courtage de déchets : instruction des dossiers
  - Forages : instruction des dossiers déclaration
  - Pressings : instruction des déclarations de remplacement de machines
  - Suivi des demandes notaires : recherches, transmission aux archives, communication de documents
- Commissions
  - Organisation et suivi du Pôle éolien
  - Organisation et suivi des commissions de suivi des sites
  - Organisation et suivi de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) formation « carrières »
  - Secrétariat de la commission d'agrément des commissaires enquêteurs

## ■ Pôle Déclaration d'utilité publique et Loi sur l'eau

Pilotage et coordination des procédures dans les domaines suivants :

- Volet affaires foncières
  - Déclaration d'utilité publique et expropriation : organisation de réunions et comités des procédures - instruction et enquête publique – conseil aux porteurs de projets – suivi des plaintes et recours gracieux – prise d'arrêtés DUP et cessibilité et saisine du juge de l'expropriation
  - Périmètres de protection des captages : instruction et enquête publique - prise d'arrêtés
  - Autorisations de pénétrer sur les propriétés privées et d'occupation temporaire : instruction des demandes et prise d'arrêtés
  - Remaniement de cadastres : instruction des demandes et prise d'arrêtés

- Documents d'urbanisme et de protection du patrimoine : enquêtes publiques sur leurs créations et évolutions et prises d'arrêtés (PPRI ; PLUi ; Secteurs sauvegardés, Sites Patrimoniaux Remarquables, Plan d'exposition au bruit)
- Instauration de servitudes d'utilité publique, notamment pour le transport de gaz et d'électricité : organisation de réunions – conseil aux porteurs de projets et collectivités - instruction et enquête publique - prise d'arrêtés
- Procédures de l'État dans le domaine de l'eau
  - Autorisation environnementale « loi sur l'eau » : Organisation de réunions et comité des procédures - enquête publique - contradictoire et prise d'arrêtés
  - Mise en signature d'arrêtés et courriers : contradictoire et prise d'arrêtés
- Diverses procédures
  - Suppression des passages à niveau : instruction des demandes SNCF et prise d'arrêtés
  - Dérogations à la collecte hebdomadaire des déchets: instruction des demandes – présentation au CoDERST - prise d'arrêtés
  - création/extension cimetières et crématoriums : instruction des demandes – enquête publique - présentation au CoDERST - prise d'arrêtés
  - Digues et barrages : suivi des dossiers et lien avec la DREAL
- Commissions

Organisation et suivi du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST)

### **3/ Direction de la citoyenneté et de la légalité**

Elle fédère les missions ayant un caractère juridique marqué, notamment celles relatives au contrôle de légalité et budgétaire et aux relations avec les collectivités territoriales. Elle déploie également son expertise en matière de contentieux, d'élections, de réglementation. Cette même direction comprend les missions de proximité maintenues en préfecture notamment concernant l'identité et les certificats d'immatriculation. La direction de la citoyenneté et de la légalité est mise à disposition :

- Du secrétaire général pour les affaires régionales pour l'exercice des missions relevant de son champ de compétences (contentieux et expertise juridique, contrôle de légalité et contrôle budgétaire)
- Des sous-préfets de Saint-Nazaire et de Châteaubriant-Ancenis pour l'exercice du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire des actes des collectivités de leurs arrondissements respectifs, ainsi que pour la mission de conseil s'y rattachant.

Elle comprend :

#### **3.1 Service juridique régional**

##### **■ Pôle assistance juridique et contentieux ministériel et interministériel**

- Pilotage interministériel de la fonction « juridique »
- Coordination des directions départementales et régionales pour la défense des intérêts de l'État, la préparation des mémoires en défense (hors contentieux «étrangers» et du CERT EPE), les déférés préfectoraux
- Représentation de l'État devant les juridictions administratives et le cas échéant, civiles
- Mobilisation, en tant que de besoin, du marché public régional interministériel de prestations juridiques (préparation des bons de commande, interface avec l'avocat)
- Conseil, expertise juridique des dossiers et des procédures complexes afin de rechercher une sécurisation accrue des actes de l'État
- Saisine pour avis du président du tribunal administratif et de la cour administrative d'appel



- Animation du réseau des référents juridiques du pôle juridique (régional et départemental)
- Personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA) de la préfecture

- **Pôle pilotage et gestion de l'unité opérationnelle régionale « crédits contentieux » du ministère de l'Intérieur (programme 216 action 6)**

- Gestion du budget de l'unité opérationnelle régionale du programme 216
- Interlocuteur unique de l'administration centrale pour la région (dialogue de gestion, remontées de gestion, appels de fonds)
- Pilotage et animation du réseau des correspondants de l'UO régionale dans les cinq préfectures de la région (recueil des besoins et ventilation régionale de l'enveloppe déléguée, partage des bonnes pratiques)
- Coordination des services dépensiers de la préfecture de Loire-Atlantique et arbitrage des dépenses prioritaires
- Ordonnancement des dépenses et des recettes, suivi des mandatements et du marché de prestations d'avocat pour la préfecture de Loire-Atlantique

### **3.2 Bureau du contrôle budgétaire et de la gestion des dotations**

- **Contrôle budgétaire**

- Pilotage interministériel du contrôle de légalité en matière budgétaire
- Contrôle de la légalité des actes budgétaires et des délibérations à incidence financière et budgétaire du conseil régional, et de l'ensemble des collectivités, syndicats mixtes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et établissement publics locaux ayant leur siège dans le département
- Tutelle budgétaire de la chambre d'agriculture ; tutelle budgétaire des établissements publics locaux d'enseignement (collèges)
- Contrôle budgétaire des établissements médico-sociaux à l'exception de ceux relevant de l'agence régionale de santé (ARS)
- Mise en œuvre des pouvoirs de saisine par le préfet de la chambre régionale des comptes et du tribunal administratif, inscription et mandatement d'office des dépenses obligatoires

- **Conseil et appui aux collectivités en matière fiscale, financière et budgétaire**

- Observation et analyse de la situation financière des collectivités, des EPCI, détection des situations à risques
- Animation du réseau d'alerte
- Suivi de la dette en relation avec la direction régionale des finances publiques (DRFIP)
- Suivi des emprunts structurés
- Pilotage et mise en œuvre des actions de contrôle budgétaire partenarial avec la DRFIP

- **Gestion des dotations financières de l'État**

- Recensement des données, calcul, répartition et versement des dotations financières de l'État accordées aux collectivités territoriales et aux EPCI :
  - Dotation globale de fonctionnement (DGF)
  - Dotation forfaitaire
  - Dotation d'intercommunalité
  - Dotation de compensation
  - Dotation de solidarité urbaine (DSU)
  - Dotation de solidarité rurale (DSR)
  - Dotation nationale de péréquation (DNP)
  - Dotation de péréquation urbaines
  - Dotation aux collectivités pour les permanents syndicaux

- Dotation particulière élu local (DPEL)
- Dotation spéciale instituteur (DSI)
- Dotation pour les aménités rurales
- Dotation Indemnité régisseurs police municipale
- Dotation relative au produit des amendes de police et radars et recensements
- Dotation pour la gestion des titres sécurisés (cartes nationales d'identité, passeports)
- Dotation globale de décentralisation (DGD), DGD région, DGD département dont FCTC et DGD communes (transport (ACOTU), urbanisme et SCOT, services municipaux hygiène et santé (SCHS), ports maritimes, changement locaux habitations
- Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)
- Dotation départementale d'équipement des collèges (DREC)
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)
- Dotation de compensation péréquée pour les départements (DCP)
- Compensation des pertes liées à la fiscalité (base CET, produit d'IFER et de TFPB, spectacles)
- Compensation de la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales et du transfert de la part départementale de TFPB
- Compensation de pertes de recettes taxes additionnelles cessions fonds de commerces
- Compensation des charges par l'attribution d'une fraction du produit de l'accise sur les énergies (ex-TICPE) (formations sanitaires et sociales)
- Compensation des charges résultant de la généralisation du revenu de solidarité active (RSA) et du transfert du revenu minimum d'insertion (RMI)
- Allocations compensatrices intervenant en contrepartie des exonérations fiscales (taxes foncières, taxe d'habitation, CVAE)
- Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)
- Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)
- Fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI)
- Fonds national de péréquation des ressources dynamiques pour les régions
- Fonds national de péréquation des droits de mutation (DMTO)
- Fonds de péréquation départemental des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement et de publicité foncière (FPTADE)
- Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) et grandes surfaces
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- Fonds de solidarité régional (FSR)

#### ■ **Fiscalité locale**

- Contrôle de légalité des délibérations en matière de fiscalité directe et indirecte locale (taxe d'aménagement (TA), taxe de séjour (TS), taxe locale de publicité extérieure (TLPE) pour l'ensemble des collectivités du département
- Suivi et analyse de l'évolution de la fiscalité (EPCI à fiscalité propre)
- Vérification des états 1259 et des états de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : accusés réception et courriels lettres d'observations (démarche simplifiée)

#### ■ **Renseignement des bases de données via les applications ASPIC et COLBERT**

#### ■ **Régies de police municipale**

- Création, modification, suppression des régies
- Nomination de régisseurs



## ■ Télétransmission

- Suivi du déploiement, de la mise en œuvre de l'application « actes budgétaires » et des statistiques
- Administration départementale du dispositif

## ■ Tutelle administrative et budgétaire des associations syndicales autorisées (ASA)

- Approbation de la création, des modifications statutaires, des modifications du périmètre et de la dissolution des associations syndicales autorisées
- Approbation de la mise en conformité des statuts
- Contrôle a priori de la légalité des délibérations et des actes budgétaires
- Approbation des modifications des bases de redevances, approbation des marchés de travaux et de certains actes importants
- Approbation des rôles de taxation des ASA dont les statuts ne sont pas mis en conformité

### 3.3 Bureau du contrôle de la légalité et du conseil aux collectivités

#### ■ Conseil et appui aux collectivités locales et leurs groupements

- Appui juridique aux collectivités locales, leurs groupements et entreprises publiques locales en vue d'une sécurisation de leurs actes et procédures
- Veille juridique sur les domaines relevant de la gestion publique locale
- Animation d'un réseau d'information externe : diffusion aux collectivités locales de la lettre électronique « INFO Fl@sh », de fiches thématiques sur la gestion publique locale, responsable de l'espace « collectivités locales » sur le site internet de la préfecture
- Animation du réseau d'information interne des bureaux du contrôle de légalité en région

#### ■ Contrôle de légalité

- Pilotage interministériel départemental du contrôle de légalité et animation du pôle inter-services « juridique et contrôle de légalité »
- Elaboration de la stratégie départementale de contrôle et suivi de la stratégie nationale
- Contrôle des actes (délibérations, décisions réglementaires et individuelles, contrats administratifs) de l'ensemble des collectivités locales (communes, département et région) et leurs groupements, notamment dans les domaines suivants :
  - Commande publique (marchés publics, concessions, délégations de services publics)
  - Interventions économiques, subventions
  - Domanialité
  - Fonctionnement des assemblées
  - Statut de l'élu local
  - Police administrative
  - Fonction publique territoriale
  - Législation funéraire
  - Laïcité
- Lettres pédagogiques, lettres d'observations, recours gracieux et suites contentieuses
- Contrôle des délibérations des conseils d'administration, conseils de surveillance et des assemblées générales des entreprises publiques locales, contrôle des comptes annuels et des rapports des commissaires aux comptes.

#### ■ Fonctionnement des institutions

- Suivi des mandats électifs et contrôle de l'élection des maires et adjoints, présidents et vice-présidents d'EPCI

- Procédure d'acceptation des démissions de maires et adjoints, présidents et vice-présidents d'EPCI de l'arrondissement de Nantes
- Mise en place de délégations spéciales sur l'arrondissement de Nantes
- Organisation du renouvellement de commissions départementales ou d'instances paritaires départementales de gestion de la fonction publique territoriale, représentants des personnels de la fonction publique territoriale, conseil supérieur de la fonction publique territoriale,
- Instruction des demandes d'agrément ministériel des organismes de formation aux élus locaux et notification (*récépissé de dépôt et notification de la décision ministérielle*)

#### ■ **Intercommunalité**

- Commission départementale de coopération intercommunale : composition, élections, secrétariat, animation (sessions plénières et groupe de travail)
- Élaboration, révision, mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (groupes de travail, séminaires)
- Création, modification, dissolution et fusion des EPCI ; syndicats mixtes, pôles métropolitains et pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) (conseil en amont, réunions techniques et prise des arrêtés)
- Conseil dans la mise en œuvre des procédures, analyse et expertise juridique
- Création, modification et dissolution des EPCC (compétence du préfet de région)
- Administration départementale de la base nationale « ASPIC »
- Conférence territoriale de l'action publique : composition et élections départementales
- Modifications des limites territoriales communales et création de communes nouvelles

#### ■ **Télétransmission**

- Responsable du déploiement de l'application « ACTES » et conventionnement avec les collectivités territoriales

#### ■ **Sécurisation juridique des décisions de L'État impactant des collectivités territoriales**

- Avis juridiques portant sur les demandes de subvention DETR, DSIL

#### ■ **Affaires scolaires**

- Suivi, dans le cadre du contrôle de la légalité, de la mise en œuvre du service minimum d'accueil
- Contrôle de la prise en charge des frais de fonctionnement des écoles publiques et privées par les collectivités locales et mise en œuvre de la procédure d'arbitrage
- Suivi des créations d'écoles et de collèges publics
- Instruction des décisions en matière de situations dérogatoires à la carte scolaire

### **3.4 Bureau des élections et de la réglementation générale**

- **Organisation des Élections politiques,-, professionnelles et consulaires**
- **Instruction et suivi de la réglementation générale et des professions réglementées suivantes :**

- Revendeurs d'objets de mobiliers
- Annonces judiciaires et légales
- Jurés d'assises
- Associations, mécénat et libéralités :
  - ◆ Associations syndicales libres (ASL)
  - ◆ Associations culturelles
  - ◆ Associations reconnues d'utilité publique (ARUP)



- ◆ Fondations reconnues d'utilité publique (FRUP)
- ◆ Fonds de dotation
- ◆ Fondations d'entreprises
- ◆ Dons et legs
- ◆ Tutelle de congrégation (Loi 1905)
- ◆ Appels à la générosité publique
- ◆ Législation funéraire :
  - Habilitation des entreprises de pompes funèbres
  - Dérogation au délai d'inhumer ou d'incinérer
  - Transport de corps
  - Inhumations en propriété privée
  - Créations ou extensions des chambres funéraires
  - Jurys pour la délivrance des diplômes des métiers du funéraire
- Taxis et VTC :
  - Organisation des réunions de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P) et rédaction de son rapport annuel transmis à la DGITM
  - Organisation d'une section disciplinaire VTC-Taxis de la CLT3P
  - Décision annuelle par arrêté préfectoral des tarifs des taxis
  - Agrément des organismes de formation des conducteurs de taxi
  - Certificat de capacité à la profession de conducteur de taxi
  - Délivrance des cartes professionnelles des taxis et VTC
  - Conseil aux collectivités concernant les autorisations de stationnement (ADS) et gestion de l'applicatif Mes.ADS
- **Missions de proximité liées à l'identité et aux certificats d'immatriculation**
- Cartes nationales d'identité (CNI) et passeports :
  - Gestion de la relation à l'utilisateur : audition des usagers à la demande du CERT compétent, passeports temporaires, passeports de service, passeports de mission, demandes d'opposition à la sortie du territoire des mineurs, retrait des CNI ou passeports délivrés indûment
  - Gestion de la relation aux CERT CNI/passeports : réponse aux CERT s'agissant des réquisitions des forces de l'ordre
  - Gestion des archives : des CNI et des passeports non biométriques, archivage des pièces nécessaires
  - Invalidation et destruction des titres non pris en charge dans les mairies
  - Procédure de certification pour les voyages scolaires entre la France et le Royaume-Uni
- Système d'immatriculation des véhicules (SIV) :
  - Gestion de la relation aux CERT SIV
  - Réponse aux CERT , au référant fraudes ainsi qu'aux réquisitions des forces de l'ordre en matière de contrôle des professionnels
  - Habilitation et contrôle des partenaires du SIV
  - Gestion des immobilisations des véhicules

#### **4/ Mission cohésion sociale et politique de la ville**

Sous le pilotage du secrétaire général adjoint, la mission cohésion sociale et politique de la ville est chargée de la politique de la ville, de la rénovation urbaine, du suivi des politiques d'insertion économique et sociale, d'accès au logement, des publics en situation de précarité et des enjeux d'égalité des chances en coordination avec les directions départementales interministérielles concernées.

La mission contribue à la représentation du préfet pour conduire les politiques de l'État dans les quartiers prioritaires.

Son animation est confiée à un sous-préfet, secrétaire général adjoint, et plus spécifiquement chargé de la politique de la ville et des politiques de cohésion sociale..

Elle comprend :

#### 4.1 Délégués du préfet pour la politique de la ville

- Assurent la présence et la représentation de l'État dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en lien avec les partenaires des contrats de ville
- Coordonnent, sous l'autorité du préfet, l'action des services de l'État dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui relèvent de sa compétence territoriale
- Mettent en œuvre la politique de la ville, politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, dans les quartiers défavorisés et leurs habitants
- Conçoivent et animent, avec les partenaires, la mise en œuvre des actions contenues dans les différents piliers du contrat de ville, en subsidiarité des outils de droit commun Assurent la représentation du préfet dans les différents dispositifs et instances locales de la politique de la ville ainsi qu'à l'occasion des manifestations et événements organisés dans les quartiers
- Exercent une fonction de veille active, d'alerte et de reporting sur la situation économique et sociale des quartiers prioritaires
- Veillent à la mise en cohérence des interventions des différents services de l'État à l'échelle des quartiers
- Veillent à la prise en compte de la dimension « quartiers prioritaires de la politique de la ville » dans les politiques publiques de droit commun
- Assurent, à l'échelle des quartiers prioritaires, le suivi de la mise en œuvre des contrats de ville et des conventions de rénovation urbaine élaborés avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les acteurs associatifs, les conseils citoyens...
- Contribuent à l'émergence, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions conduites ou suivies par les porteurs de projets dans le cadre des contrats de ville

#### 4.2 Service de la politique de la ville

- Met en œuvre la politique de la ville, politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants
- Met en œuvre des politiques transversales, notamment en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, la diversité et la prévention et la lutte contre les discriminations
- Met en œuvre les programmes d'interventions de l'agence nationale de la cohésion des territoires concernant les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Loire-Atlantique
- Mise en œuvre départementale de la stratégie gouvernementale « Quartiers 2030 », en déclinant des programmes d'intervention de l'agence nationale de la cohésion des territoires concernant les territoires prioritaires de la politique de la ville
- Mise en œuvre d'une feuille de route départementale « Quartiers 2030 », actant les priorités de l'État et les modalités de mobilisation du droit commun au profit des quartiers prioritaires
- Gère les crédits délégués par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour ces programmes
- Assure l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville en co-animation avec les partenaires en veillant à mobiliser en premier lieu les crédits du droit commun et en second lieu ceux de l'ANCT
- Pilotage des 3 contrats de ville du département
- Pilotage, suivi et évaluation de dispositifs spécifiques :
  - Programmes de réussite éducative
  - Cités éducatives



- Cité de l'emploi
- Quartiers d'été
- Adultes-relais
- Gestion urbaine et sociale de proximité
- Abattement TFPB
- PAQTE
- Zones franches urbaines, territoires entrepreneur

#### **4.3 Mission cohésion sociale, intégration et développement de l'accès au logement**

Le chargé de mission cohésion sociale, intégration et développement de l'accès au logement assure la mise en œuvre, le suivi et la coordination de l'ensemble des politiques y concourant. Plus précisément, les missions de cohésion sociale, d'intégration des réfugiés et publics précaires et de coordination en matière de logement sont déclinées comme suit :

##### ■ Sur le champ de la cohésion sociale et de l'intégration

- Pilotage de la stratégie départementale d'accompagnement global, visant à l'intégration des primo-arrivants et réfugiés ;
- Pilotage départemental de la politique d'intégration ;
- Coordination des acteurs (services de l'État, collectivités, bailleurs, opérateurs de l'État et associations) pour la mobilisation effective du logement (contingent préfectoral, logements alternatifs intercalaires/modulaires...), de l'emploi (parcours linguistique, parcours compétences, parcours formation...), de la santé (médecine de ville, plateforme CHU...);
- Elaboration des outils de pilotage (fiches projets, tableaux de bord, indicateurs, actions correctives)

##### ■ Sur le champ du logement

- Prospection foncière sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique en lien avec les collectivités et les acteurs associatifs et privés
- Pilotage de groupes de travail opérationnels et partenariaux visant à produire des résidences sociales et/ou de centres d'hébergements ayant vocation à accueillir des réfugiés, des jeunes actifs et des travailleurs précaires
- Élaboration d'outils de modélisation économique et sociale des résidences sociales
- Interface avec la direction de la coordination des politiques publiques pour la recherche de financements exceptionnels
- Mise en place et coordination du groupe de travail inter-services de l'État « Task Force logement » pour le déploiement des dispositifs innovants et/ou expérimentaux en faveur de la production de logement
- Élaboration d'outils de suivi des actions en faveur du logement
- Communication sur les actions mises en place, travail de benchmark

#### **4.4 Mission résorption des bidonvilles et gens du voyage**

Le chargé de mission pour la résorption des bidonvilles et des gens du voyage assure la mise en œuvre, le suivi et la coordination de l'ensemble des politiques y concourant. Plus précisément ces politiques publiques sont déclinées comme suit :

##### ■ Sur le champ de la résorption des bidonvilles

- Coordination et animation de l'ensemble des partenaires (collectivités, associations, secteur privé...) en charge de la politique de résorption des bidonvilles
- Élaboration des outils de pilotage et de suivi de la stratégie mise en œuvre
- Animation et planification des actions des opérateurs Etat - suivi et bilan de l'avancée des actions et anticipation de leur évolution
- Participation aux actions de la Dihal en tant que référent départemental

- Coordination des politiques publiques en matière d'habitat, d'éducation, de santé et d'insertion économique et sociale relatives aux roms
  - Administration de la plateforme Résorption et exploitation des données récoltées
  - Communication auprès des partenaires, capitalisation des actions et stratégies, recherche de contact ressources et partage d'expérience avec d'autres villes concernées
- Sur le champ des gens du voyage
- Coordination et animation du schéma départemental en lien avec le Conseil Départemental de la Loire-Atlantique (CD44)
  - Coordination du comité de pilotage sur le suivi des gens du voyage
  - Coordination des politiques publiques en matière d'habitat, d'éducation, de santé et d'insertion économique et sociale relatives aux gens du voyage

## **5/ Mission d'appui au sous-préfet et de suivi de l'arrondissement de Nantes**

Le chargé de mission appui le secrétaire général de la préfecture dans sa mission de sous-préfet de l'arrondissement de Nantes.

Il assure notamment :

- L'animation et la coordination, en relais du secrétaire général, des services de l'Etat pour ce qui concerne les dossiers relatifs à l'arrondissement de Nantes en s'appuyant sur les services du secrétariat général
- La continuité des relations avec les collectivités territoriales de l'arrondissement, pour lesquelles il est référent

Il propose toutes analyses et toutes initiatives permettant à l'État de déployer efficacement ses politiques publiques dans ce territoire et suit les différentes contractualisations avec les collectivités territoriales de l'arrondissement en lien avec les chefs départementaux de ces projets.

## **6/ Référent fraude départemental**

Le référent fraude départemental assure les missions suivantes :

- Mise en œuvre et suivi de la stratégie départementale de lutte contre la fraude documentaire externe et interne
- Information et conseil des services de délivrance de titres en matière de prévention et de détection des fraudes
- Administrateur cartes COMEDC
- Suivi des habilitations et des profils aux habilitations informatiques
- Pilotage du suivi de la formation des agents à la fraude documentaire
- Contrôle des partenaires habilités (professionnels de l'automobile)
- Élaboration du bilan annuel départemental de lutte contre la fraude

## **ARTICLE 4**

La sous-préfecture de Saint-Nazaire assiste le sous-préfet de Saint-Nazaire dans l'exercice de ses missions pour les affaires relevant de l'arrondissement, à l'exception des médailles d'honneur, du tourisme et du regroupement familial (compétences départementales).

L'organisation des services de la sous-préfecture de Saint-Nazaire et la répartition des attributions entre ses services sont les suivantes :



## 4.1 Secrétariat général

### ■ Assistance au sous-préfet

- Pilotage des dossiers sensibles
- Contact avec les élus
- Représentation de l'État
- Événements divers

### ■ Gestion

- Ressources humaines
- Budget et commandes
- Sécurité de la sous-préfecture
- Immobilier de la sous-préfecture

### ■ Logistique

- Chauffeur
- Résidence : entretien de l'appartement – cuisine – réceptions
- Courrier
- Gestion de la relation aux CERT
- Services techniques (maintenance – accueil des entreprises)
- Archivage

## 4.2 Bureau du cabinet

- Affaires réservées, ordre et sécurité publics
- Préparation des rendez-vous et des visites du sous-préfet
- Relations avec les élus, les services de l'État, la préfecture et les représentants syndicaux
- Gestion d'événements, de crises ou de conflits sociaux
- Sécurité civile (ORSEC – Plans de prévention des inondations (PPI-POI))
- Prévention de la délinquance
- Médailles d'honneur pour l'ensemble du département (travail - régional, départemental et communal – agricole – sapeurs pompiers - mutualité, coopération, enseignement technique - transports routiers - travaux publics)
- Suivi des gens du voyage (stationnements illicites, grands passages)
- Ordre public et police administrative, débits de boissons, discothèques, police de l'air (plate-formes ULM-hélisturfaces, manifestations aériennes), déclarations de manifestations sur la voie publique, concours de la force publique (à l'exception des expulsions locatives)
- Dossiers événementiels, commémorations
- Gestion des établissements recevant du public
- Manifestations sportives motorisées et non motorisées, sports de combats, petits trains routiers touristiques, duplicata du permis de chasser
- Élections

## 4.3 Bureau de la réglementation et du séjour

- Accueil général de la sous-préfecture
- Organisation et mise à disposition de l'information à destination des usagers à l'accueil général
- Délivrance et refus des DCEM et des titres de séjour, sauf :
  - Admissions exceptionnelles au séjour (AES)
  - Mineurs non accompagnés (MNA)
  - Etrangers malades

- Commerçants/professions indépendantes
- Personnes de victimes de violences ou de la traite des êtres humains
- Passeports talent chercheurs
- Passeports talents en renouvellement d'un titre de nature distincte des bénéficiaires de la protection OFPRA et leurs membres de famille
- Instruction des procédures de regroupement familial en lien avec l'OFII
- Suspensions et invalidations des permis de conduire
- Gestion des droits à conduire
- Commission médicale des permis de conduire

#### 4.4 Bureau de l'animation et du développement du territoire

##### ■ Ingénierie et animation des territoires

- Appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans l'arrondissement (accompagnement des collectivités, environnement, suivi des territoires ruraux, dispositifs contractuels, espaces France Services, environnement, urbanisme...)
- Aménagement du territoire : accompagnement des maîtres d'ouvrage, publics ou privés, dans la mise en œuvre de leurs projets (accompagnement administratif et financier)
- Programmation des subventions de l'État (DETR, DSIL)

##### ■ Coordination des services de l'État

Accompagnement du sous-préfet dans ses missions prioritaires :

- Suivi des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), carrières et des établissements SEVESO : plans de prévention des risques technologiques (PPRT), commission de suivi de site (CSS)
- Suivi de la gestion du domaine public maritime, élaboration des plans de prévention des risques littoraux (PPRL), suivi des ports de l'arrondissement

##### ■ Relations avec les collectivités territoriales

- Relations avec la direction de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture
- Suivi de la vie des collectivités et de l'intercommunalité dans l'arrondissement

##### ■ Activités touristiques (pour l'ensemble du département)

- Instruction des classements des offices de tourisme, stations classées de tourisme et communes touristiques"
- Instruction du titre de maître restaurateur
- Délivrance des cartes de guides conférenciers

##### ■ Habitat et logement

- Suivi du logement social et de sa programmation dans l'arrondissement
- Expulsions locatives : de la prévention à l'octroi éventuel du concours de la force publique

#### 4.5 Emploi

- Politique de l'emploi
- Relation et suivi des entreprises
- Développement économique



## **ARTICLE 5**

La sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis assiste le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis dans l'exercice de ses missions, pour les affaires relevant de l'arrondissement, à l'exception du greffe des associations (compétences départementales).

En outre, le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis, est chargé, au plan départemental, des missions suivantes :

- Référent ruralité du département de la Loire-Atlantique, à ce titre en charge de la coordination de la déclinaison de l'Agenda rural et du « Plan 173 mesures » pour le monde rural sur le département de la Loire-Atlantique,
- Pilotage de la première génération des contrats de ruralité de la Loire-Atlantique et coordination des travaux d'élaboration de la seconde génération en lien avec les sous-préfets territorialement compétents,
- Suivi des travaux de la commission départementale de présence postale territoriale de la Loire-Atlantique,
- Coordination du schéma départemental d'accessibilité des services au public de la Loire-Atlantique,
- Suivi de l'équipe projet dans le cadre de la mise en place des pylônes de téléphonie mobile relevant du « New Deal » de janvier 2018 entre l'État et les opérateurs,
- Supervision du déploiement des Espaces France Services en concertation avec les sous-préfets territorialement compétents

L'organisation des services de la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis et la répartition des attributions entre ses services sont les suivantes :

### **5.1 Secrétariat général**

- Assistance au sous-préfet
- Accueil général, standard, courrier, archivage
- Gestion des ressources humaines de la sous-préfecture
- Sécurité de la sous-préfecture (suivi et plan de sécurité)
- Suivi du budget de fonctionnement (CHORUS DT)
- Gestion immobilière de la sous-préfecture
- Suivi de la résidence du sous-préfet

### **5.2 Pôle cabinet – sécurité et citoyenneté**

#### **■ Cabinet et sécurité**

- Interventions et affaires réservées
- Préparation des dossiers du sous-préfet : réunions, visites, inaugurations, cérémonies
- Relations avec les institutionnels
- Secrétariat et présidence des sous-commissions de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement (établissements recevant du public – ERP)
- Ordre public de l'arrondissement : prévention de la délinquance, suivi de la radicalisation, sécurité des manifestations publiques et grands événements, gens du voyage
- Sécurité routière en lien avec le cabinet
- Appui au cabinet en matière de sécurité civile et dans l'accompagnement des acteurs locaux (prévention et suivi de crises)
- Propositions de distinctions honorifiques

## ■ Citoyenneté

- Manifestations motorisées et manifestations sportives non motorisées de l'arrondissement
- Greffe des associations pour l'ensemble du département
- délivrance d'attestation pour l'obtention d'un duplicata de permis de chasser
- Élections politiques : organisation locale et suivi, démissions des élus

### 5.3 Pôle ingénierie territoriale et développement économique

#### ■ Ingénierie et animation des territoires

- Appui à la mise en œuvre des politiques publiques sur l'arrondissement : aménagement du territoire, accompagnement des territoires ruraux (contrats de ruralité), environnement, logement et hébergement
- Relations avec les porteurs de projets : accompagnement administratif et financier (DETR, fonds de soutien, ruralité)

#### ■ Coordination des services de l'État

- Accompagnement du sous-préfet dans ses missions prioritaires : schéma départemental de l'accessibilité des services au public et dispositifs contractuels
- Suivi des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), carrières et des établissements SEVESO
- Commissions de suivi de sites (CSS)

#### ■ Relations avec les collectivités territoriales

Relations avec les collectivités territoriales de l'arrondissement en lien autant que de besoin avec la direction de la citoyenneté et de la légalité et la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial.

## **ARTICLE 6**

La préfecture de Loire-Atlantique accueille et anime par ailleurs des services à vocation nationale ou régionale :

### 6.1 Pôle d'appui juridique (PAJ)

Le PAJ constitue un pôle à vocation nationale de renfort de l'expertise juridique des préfectures dans le domaine du conseil et du contentieux statutaire :

- Rédaction et appui sur les mémoires contentieux devant les juridictions administratives en 1<sup>re</sup> instance, et éventuellement défense devant les juridictions pour les contentieux les plus sensibles
- Réponse aux demandes de conseils juridiques émanant des préfectures et SGAMI
- Assistance aux préfectures et SGAMI dans la rédaction de leurs actes pour une meilleure sécurisation juridique

### 6.2 Centre d'expertise et de ressources des titres échange de permis de conduire étrangers

Le centre d'expertise et de ressources des titres (CERT) échange de permis de conduire étrangers est un service rattaché au secrétaire général. Il assure des missions pour l'ensemble du territoire national, hors Paris, dans les domaines suivants :



## ■ Pôle instruction

### Section Europe :

- Instruction des demandes d'échanges de permis de conduire européens, suisses, monégasques et andorrans
- Instruction des demandes d'échanges de permis de conduire étrangers faisant suite à une infraction
- Instruction des demandes de rétablissement de permis de conduire française
- Instruction des demandes d'enregistrement des permis de conduire
- Délivrance du droit à conduire ou de lettres de refus
- Relations avec la DSR et l'ANTS
- Archivage des permis de conduire étrangers selon réglementation et accords intergouvernementaux
- Suivi statistique

### Section hors Europe :

- Instruction des demandes d'échanges de permis de conduire non européens
- Délivrance du droit à conduire ou de lettres de refus
- Relations avec la DSR et l'ANTS
- Archivage des permis de conduire étrangers selon réglementation et accords intergouvernementaux
- Suivi statistique

## ■ Pôle soutien

### Section lutte contre la fraude :

- Suivi et analyse des fraudes détectées sur le CERT en lien avec l'antenne PAF et les référents fraude départementaux
- Formalisation des procédures de sécurisation de délivrance de titres
- Gestion des habilitations d'utilisation des applications métiers
- Lutte contre la fraude interne
- Bilan annuel de la lutte contre la fraude au sein du CERT

### Section affaires juridiques

- Gestion des recours gracieux et du contentieux Conseil juridique

### Section qualité interventions courrier :

- Gestion arrivée et départ courriers
- Gestion des réclamations des usagers et des interventions de tiers (défenseurs des droits, élus,,,) )
- Relations avec les représentations étrangères sur le sol français
- Traçage des dossiers en erreur de production ou de distribution en lien avec l'ANTS, correction des erreurs de production
- Suivi statistique

## 6.3 Centre de services partagés (CSPR) CHORUS

- Exécution des recettes et dépenses des préfectures des 5 départements de la région Pays de la Loire
- Relations et coordination avec les services prescripteurs des préfectures
- Comptes-rendus et bilans périodiques
- Régie régionale d'avances et de recettes

## **ARTICLE 7**

Le Pôle médico-social comprend :

- conseiller technique régional
- assistants de service social
- psychologue
- médecin de prévention

## **ARTICLE 8**

L'arrêté préfectoral du 27 novembre 2020, portant organisation des services de la préfecture de la Loire-Atlantique et répartition des attributions entre ses services est abrogé.

## **ARTICLE 9**

Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Nantes, le **31 MAI 2024**

LE PRÉFET

Fabrice RIGOULET-ROZE

